

## **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 26 février à 18 h 30 au lab. créatif du pavillon du Méandre.

### **Étaient présents :**

Madame Isabelle Arial, directrice  
Madame Brigitte DesRosiers, directrice adjointe  
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint  
Madame Myriam Demers, membre parent, présidente  
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent, vice-présidente  
Madame Tanya Paquet, membre parent  
Madame Grace Lopes, membre parent  
Madame Marie-Annie Rinfret, enseignante en 6<sup>e</sup> année  
Monsieur Jean-Philippe Lambert, enseignant en 4<sup>e</sup> année  
Madame Anne Marchand, orthopédagogue  
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste  
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde  
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté  
Madame Céline Bourret, enseignante au préscolaire 4 ans  
Madame Maude Levasseur, secrétaire

### **Étaient absents :**

Madame Mylène Perron, membre parent substitut  
Madame Hélène Collette, membre parent  
Madame Fouzia El Matboue, membre parent  
Monsieur Rodrigue Duplex Kouamen Kwetchou, membre parent substitut  
Monsieur Thomas Lhomme, membre parent  
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde

### **Invitée :**

Madame Viviane Blouin pour la présentation du projet « Cantine pour tous »

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18 h 32.

### **1. Accueil et vérification du quorum**

Madame Demers constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

### **2. Adoption de l'ordre du jour du 26 février 2025**

Madame Demers fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté en tenant compte de l'ajout suivant :

- Point 11.1 COSP (Contenus en orientation scolaire et professionnelle)

Proposé par : Maude Levasseur

Appuyé par : Amélie Mathieu

C.É.-2024-2025-41

### 3. Questions du public

Aucun invité

### 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 janvier 2025

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en faire la lecture.

Le procès-verbal est adopté en tenant compte des modifications suivantes :

- Point 5. Modifier la date du procès-verbal.

La phrase aurait dû être : « Il n'y a aucun suivi au procès-verbal du 4 décembre 2024. »

Proposé par : Tanya Paquet

Appuyé par : Jean-Philippe Lambert

C.É.-2024-2025-42

### 5. Suivis au procès-verbal

- **Point 13.1 Activités parascolaires**

Madame DesRosiers fait le suivi du dossier des activités parascolaires. Plusieurs activités avaient été présentées lors de la dernière rencontre du CÉ. Malheureusement, l'organisme « Dimension sportive et culturelle » priorise l'offre de service à ses clients réguliers, ce qui n'est pas le cas de notre école.

Seule l'activité « Bande dessinée » sera offerte en 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année le mercredi de 11 h 20 à 12 h 50.

Coût : 75.00\$

Début : 12 mars 2025

- **Point 13.2 Transport scolaire**

Monsieur Proulx mentionne que le problème des retards rapportés par madame Dubois lors de la dernière rencontre ne s'est pas répété. La problématique semble avoir été réglée par le transporteur.

### 6. Service de garde

#### 6.1 Projet « Cantine pour tous » /Traiteur O'Ravito

Madame Viviane Blouin de O'Ravito (traiteur) présente l'offre de service dans le cadre du projet pilote « Cantine pour tous ».

Ce projet vise à fournir aux enfants, des repas sains à des prix abordables, préparés par des traiteurs de la communauté.

Le coût est de 6.75 \$ par repas (plus taxes). Les commandes sont faites en ligne 72 heures à l'avance. Ce repas inclut le plat principal et le dessert. Afin de minimiser l'empreinte écologique, l'enfant doit apporter son breuvage, son plat et ses ustensiles.

Le service sera offert 3 fois/semaine (lundi, mercredi et vendredi) et débutera au retour du congé de la relâche.

Le prix des repas pourra éventuellement être ajusté selon la capacité de payer des parents. Un sondage d'appréciation du service sera fait en juin.

Proposé par : Céline Bourret

Appuyé par : Anne Marchand

## 7. Rapport de l'équipe de direction

- **Madame DesRosiers**

- Madame DesRosiers annonce qu'elle quittera l'école Notre-Dame d'Etchemin vendredi. Elle a été nommée directrice de l'école des Petits Cheminots. Les membres du CÉ la félicitent et lui souhaitent la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

- **Madame Arial**

- Madame Arial annonce qu'elle quittera son poste le 28 mars prochain. Elle a été nommée directrice du Centre d'éducation des adultes. Les membres du CÉ la félicitent et lui souhaitent la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions. Son/sa remplaçant/e n'est pas encore connu/e.
- À Maria-Dominique, monsieur Sébastien Bourgault remplacera madame Karine Poitras et à Notre-Dame-d'Etchemin, madame Sabrina Thibault remplacera madame Brigitte DesRosiers.
- Malgré la pénurie de personnel, l'école Notre-Dame d'Etchemin réussit à combler ses besoins.

- **Monsieur Proulx**

- La 2<sup>e</sup> étape se termine vendredi. Les bulletins seront disponibles le vendredi 14 mars. Les parents peuvent demander, si nécessaire, une rencontre avec l'enseignant de leur enfant.
- Des Olympiades auront lieu le 13 mars. Cette activité est sous la responsabilité des enseignants d'éducation physique.

## 8. Suivi « Sécurité aux abords des écoles »

Lors de la dernière rencontre du CÉ, madame Dubois avait mentionné avoir entrepris une démarche auprès du service 311 de la ville de Lévis. La ville fait habituellement un suivi dans les 30 jours suivant la demande. Le point sera discuté lors de la prochaine rencontre.

## **9. Nouvelles des comités**

### **9.1 Comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontre.

## **10. Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire**

Madame Demers fait la lecture de la lettre reçue du Centre de service concernant les critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire.

En l'absence des membres de la direction, la sélection des critères retenus par les membres du CÉ est indiquée au formulaire électronique fourni par le Centre de service.

Madame Demers transmet le document complété au Centre de service.

## **11. Autres sujets**

### **11.1 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)**

Monsieur Proulx explique les COSP.

Il présente la planification des COSP au 3<sup>e</sup> cycle. Les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) ont pour but d'outiller les élèves dans leur réflexion sur leurs choix professionnels. Ils les incitent à s'engager dans la préparation de leur avenir de la 5<sup>e</sup> année du primaire jusqu'à la fin du secondaire. Ils favorisent ainsi la motivation et la persévérance scolaires. Ils sont répartis en trois axes de connaissance associés à des stratégies qui favorisent l'apprentissage des élèves. Ces contenus sont obligatoires, mais ne constituent pas une matière. Ils ne font donc pas l'objet d'une évaluation.

Cette planification sera désormais présentée chaque année au CÉ à titre informatif.

## **12. Levée de la séance**

La séance est levée à 19 h 49.

Proposé par : Maude Levasseur  
Appuyé par : Anne Marchand

C.É.-2024-2025-44

---

Myriam Demers  
Présidente du CÉ

---

Isabelle Arial  
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin